



En association avec



Présente

une sortie au **Circuit Bugatti**

Le Week-end du 1er et 2 Mars 2014





Circuit Bugatti

Week-end du 1er et 2 Mars 2014



Nom : Prénom :

Membre de l'association : Pseudo :

Ou Invité par (Pseudo): Association :

2

Oui, je souhaite participer à la sortie réservée aux membres des associations SRSO et EAP ainsi qu'à leurs invités, au Circuit Bugatti le 1er Mars 2014, afin de procéder, sous ma seule responsabilité et/ou celle de mon copilote, à des tours de piste **non chronométrés** au volant de mon véhicule de tourisme personnel, ou d'un autre véhicule inscrit (véhicules non homologués sur route acceptés sous conditions).

Le montant de l'inscription (détaillé ci-dessous) correspond au droit d'accès sur le circuit pour la journée (de 9h à 12h et de 14h à 17h30) pour les pilotes, copilotes et accompagnants, incluant l'assurance RC pour les dommages corporels causés aux tiers (uniquement pilote/copilote). Pour des raisons d'organisation et pour ne pas pénaliser les participants, cette inscription ne pourra faire l'objet d'un remboursement en cas de désistement, sauf si une nouvelle inscription vient en compensation (modalités à étudier au cas par cas).

L'inscription à la sortie vaut acceptation sans réserve des conditions de participation jointes au présent bulletin.

Participation aux frais :

- Accès piste pilote: 250 €
- Accès piste copilote: 30 €
- Accès accompagnant: 10 €
- Accès exposant: 10 €
- Session « découverte » : 50 €

Ce bulletin doit être rempli par les pilotes et copilotes inscrits sur la journée et les pilotes des sessions « découverte ».

Dossier complet accompagné du règlement à renvoyer à :

Delphine DA SILVA
21 rue des Erables
14610 VILLONS LES BUISSONS

email : team@srsclubsport.fr

Fait à : Le :

Signature du pilote

Signature du copilote

Sortie amicale sur circuit non chronométrée, strictement réservée aux membres de SRSOrganisation ou d'Emotion Auto Prestige et de leurs invités.



Circuit Bugatti

Week-end du 1er et 2 Mars 2014



INFORMATIONS SUR LE PILOTE

NOM : Prénom :

Pseudo : Forum/association :

Email : Téléphone :

Demeurant :

Numéro et libellé de la voie :

Code postal : Ville :

Certifie être détenteur du permis de conduire de catégorie B

N° Délivré le/...../..... à

et ne pas faire l'objet, à ce jour, d'une suspension dudit permis (**joindre une copie du permis**).

INFORMATIONS SUR COPILOTE (rayer la mention inutile)

NOM : Prénom :

Pseudo : Forum/association :

Email : Téléphone :

Demeurant :

Numéro et libellé de la voie :

Code postal : Ville :

Certifie être détenteur du permis de conduire de catégorie B

N° Délivré le/...../..... à

et ne pas faire l'objet, à ce jour, d'une suspension dudit permis (**joindre une copie du permis**).

INFORMATIONS SUR LE VEHICULE

Marque : Modèle :

Immatriculation : N° contrat d'assurance :

Compagnie : Date d'expiration :

(joindre une copie de la quittance actuelle)

Le jour de la sortie, je m'engage à signaler tout changement concernant les éléments ci-dessus, et à fournir une copie actualisée de la quittance d'assurance le cas échéant.

Fait à : Le :

Signature du pilote

Signature du copilote

Sortie amicale sur circuit non chronométrée, strictement réservée aux membres de SRS Organisation ou d'Emotion Auto Prestige et de leurs invités.



Circuit Bugatti

Week-end du 1er et 2 Mars 2014



Conditions de participation

L'inscription à cette sortie vaut acceptation sans réserve des conditions de participation décrites ci dessous.

Assurance :

Les véhicules admis doivent faire l'objet d'une assurance routière en cours de validité, l'attestation correspondante étant à présenter sur première demande à l'organisation en début de journée. Les conducteurs définiront avec leur propre compagnie d'assurance la couverture en dommages corporels et matériels adéquate en rapport avec l'usage de leur véhicule pour rouler simplement sur circuit étant entendu qu'il ne s'agit ni de compétition ni d'épreuves chronométrées et/ou celles nécessitant un arrêté préfectoral pour leur organisation.

Vous utilisez votre véhicule sous votre propre responsabilité. La responsabilité civile du fait de l'usage des véhicules vis-à-vis des tiers est garantie par les propriétaires des véhicules eux-mêmes (dommages matériels) et par un contrat RC souscrit par l'organisation (dommages corporels uniquement).

Les véhicules dédiés exclusivement au roulage sur circuit doivent être couverts par une assurance spécifique couvrant la circulation dans les paddocks et les manœuvres liées au chargement/déchargement dudit véhicule.

Le participant renonce à tous droits et recours à l'encontre des organisateurs, et déclare décharger ceux-ci de toute responsabilité découlant de l'usage de son véhicule pour tout dommage corporel ou matériel causé aux tiers ou à lui même, dans quelque condition que ce soit. Le cas échéant, le participant s'engage à prendre en charge les dégâts occasionnés aux structures du circuit et à trouver une solution amiable en cas de sinistre avec un autre participant.

Permis de conduire :

Les conducteurs participants doivent être titulaires d'un permis de conduire en cours de validité qui devra être présenté sur première demande à l'organisation en début de journée (sous le coup d'une suspension de permis de conduire, votre assurance ne vous couvre pas). Sur non présentation du permis de conduire ou du certificat d'assurance, l'organisation est en droit d'annuler la participation du conducteur sans remboursement des droits d'inscription.

Sécurité :

Le port d'un casque homologué selon les normes en vigueur est obligatoire pour le pilote et le passager. Les ceintures et harnais doivent être bouclés pour le pilote et le passager. Le transport d'enfants de moins de 16 ans est interdit, ainsi que les passagers aux places arrières.

La courtoisie est fondamentale sur la piste où se côtoient des conducteurs de niveaux différents.

Sur la piste et dans les stands, les consignes et le règlement du circuit doivent être strictement appliqués. Tout comportement dangereux ou inadapté pourra faire l'objet d'une exclusion définitive et sans remboursement. L'organisation se réserve le droit d'exclure tout véhicule présentant des risques flagrants pour la sécurité des participants (état de la carrosserie, état d'entretien mécanique, absence d'organes de sécurité fondamentaux), sans remboursement.

Accès au circuit :

Ce dossier doit être complété et envoyé à l'organisation avant la manifestation, condition nécessaire pour accéder au circuit. Les organisateurs devront être informés de tout changement portant sur les données y figurant, et se réservent le droit de faire toute vérification utile le jour de la manifestation.

Règlement intérieur du circuit :

Le respect du règlement intérieur du circuit (disponible sur demande le jour de la manifestation) est impératif. Les participants s'engagent à lire ce document et à en respecter strictement les termes (notamment les normes sur le bruit).

Signatures du pilote et du copilote précédées de la mention « Lues et approuvées »

Sortie amicale sur circuit non chronométrée, strictement réservée aux membres de SRS Organisation ou d'Emotion Auto Prestige et de leurs invités.



Circuit Bugatti

Week-end du 1er et 2 Mars 2014



Participation aux frais

Accès Piste/paddocks le 1^{er} Mars

5

Accès piste pour une voiture et son pilote sur la journée :	250 € x	=	€
Assurance individuelle accident pilote (facultatif)* :	20 € x	=	€
Un copilote sur la journée :	30 € x	=	€
Assurance individuelle accident copilote (facultatif)* :	20 € x	=	€
Accès piste en session découverte (2 x 30 minutes)** :	50 € x	=	€
Assurance individuelle accident découverte (facultatif)* :	20 € x	=	€
Accompagnant (limité à 2 par auto) :	10 € x	=	€

Repas

Repas du samedi 1^{er} mars sur le circuit

(Restaurant « Le Casque », facultatif) :	25 € x	=	€
--	--------------	---------	---

Hébergement (petit déjeuner inclus)

Chambre 1 personne nuit du 28 février :	60 € x	=	€
Chambre 2 personnes (1 lit double***) nuit du 28 février :	70 € x	=	€
Chambre 2 personnes (2 lits simples***) nuit du 28 février :	70 € x	=	€
Chambre 1 personne nuit du 1 ^{er} mars :	60 € x	=	€
Chambre 2 personnes (1 lit double***) nuit du 1 ^{er} mars :	70 € x	=	€
Chambre 2 personnes (2 lits simples***) nuit du 1 ^{er} mars :	70 € x	=	€

Total = €

- Règlement possible en deux chèques à joindre au bulletin pour encaissement au 15/01/2014 et au 1/03/2014.
- Chèques à établir à l'ordre de « SRS Organisation ».

Accès aux paddocks véhicule exposant

Les véhicules des catégories prestige, GT et supercars non inscrits sur piste pourront se garer sur le parking des paddocks en s'acquittant à leur arrivée sur place du tarif « exposant » (10 € par personne présente dans le véhicule, avec un maximum de 3 personnes) après autorisation de l'organisation. Les autres véhicules devront être garés sur le parking visiteurs.

* Garantie individuelle accident pour un montant de 20 € par conducteur autorisé (capital décès et invalidité permanente de 76 000 € avec franchise relative de 10%, contrat souscrit auprès de la compagnie Gras Savoye par l'organisation). La souscription est optionnelle et l'option doit être prise lors de l'inscription.

** Pour un véhicule et un pilote non inscrit sur la journée entière. Le bulletin devra être complété en tant que « pilote ».

*** Selon disponibilités de l'hôtel.

Sortie amicale sur circuit non chronométrée, strictement réservée aux membres de SRS Organisation ou d'Emotion Auto Prestige et de leurs invités.